



A.P.P.R
Avenue de la Guimorais
35400 Saint-Malo
B.P 10141
35401 Saint-Malo cedex

APPR-INFO

**Bulletin trimestriel d'Information
Des pêcheurs Plaisanciers
de Rotheneuf : Le Havre, La Varde
de Saint Coulomb : Le Lupin**

N° 118 – 4^{ème} trimestre 2021



On n'oublie pas son gilet !

**ACCASTILLAGE - PÊCHE MER ET RIVIÈRE - MOTEUR
REMORQUE - DÉCLASSÉ - FIN DE SÉRIE**



Challeng'Marine Aurélien PETIBON

Z.A. ACTIPOLE 35 - 35540 MINIAC-MORVAN/ST-MALO
Tél. 02.99.58.50.30 - 09.54.56.36.68 - Fax 02.99.58.50.45
E-mail : challengmarine@free.fr - site : www.challengmarine.com
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h30 - Fermé le dimanche et le lundi

Cartes de fidélités

Rédacteurs / Collaborateurs :

C. Drouin
B. Haguët
J.P. Courcoux
P. Koch

J.Y. Lecerf
J.F Gautier
D Brebel
A Feuillet

Ce bulletin est ouvert à tous les adhérents, aidez-nous à sa rédaction en nous faisant part de vos remarques bonnes ou mauvaises, en nous faisant parvenir des articles sur la pêche ou des informations sur la vie de votre A P P R.

Ce bulletin est tiré dans le local A P P R à 400 exemplaires et a reçu les encouragements de nombreuses associations. Ce bulletin qui a pour but d'assurer la liaison entre les adhérents n'en amène pas moins une aide financière à notre association pour l'aider à vivre.

LE MOT DU PRESIDENT

Fin de saison 2021 notre solide Président a passé la main.
Encore merci Christian pour tout le travail effectué pendant toutes ces années et de continuer à nous accompagner.

Les bouées d'attentes ont été retirées le 08/10 basse mer à 16H10 , 0,95 mètre, petite houle.
A 15H00 l'équipe des bénévoles est sur le pont, le bosco D BREBEL est à la manœuvre.
Belle équipe: D.GARAULT JF GAUTHIER M.DELABROISE J.SORET B. CHAPET.
A 17H00 je leur offre le thé.

Tout est prêt pour la saison 2022 juste à frapper les bouées et les chaînes fatiguées ont été remplacées.
Bon boulot merci à tous.

La tempête AURORE est passée vent de sud ouest virant nord ouest vers 23 heures avec des vents de 150 km/h.
Peu de dégâts à déplorer sur les zones APPR : un taud et une voile sur le lupin, sur le havre les corps morts des annexes ont bougé. sur la varde R A S étonnant.


Je vous donne rendez vous le **samedi 04 Décembre à 18H00 salle de quartier de Rotheneuf** pour le traditionnel **pot de l'amitié**, pass sanitaire ou test pcr obligatoire, la santé d'abord.


amicalement

Alain Feuillet

Vos agences vous
accompagnent dans vos projets.

 **Saint-Malo Bellevue**
38, boulevard de l'Aurore - 35400 Saint-Malo
Tél. : **02 9981 91 46**

 **Saint-Malo**
36, boulevard des Talards - 35400 Saint-Malo
Tél. : **02 9920 21 70**

 **Saint-Jouan-Des-Guérets**
rue du moulin du domaine - 35430 St Jouan des Guérets
Tél. : **02 9981 96 33**



➤ **Cotisations 2022**

La saison 2021 se termine et il faut penser à 2022.

A ce sujet voici quelques recommandations : vous recevrez comme chaque année, début janvier, "**un appel à cotisations**" à régler pour le 15 février 2022.

Merci de bien vouloir respecter cette date. Cela nous permet d'optimiser le fichier des adhérents. Les adhérents qui utilisent un mouillage reçoivent une fiche "**VOUS ET VOTRE BATEAU**" à remplir et à envoyer accompagnée de votre chèque.

Même s'il n'y a aucun changement à signaler depuis plusieurs années, nous avons besoin de ce document pour vérifier si notre fichier est à jour.

Si vous n'utilisez pas votre mouillage en 2022 ou si vous arrêtez la navigation merci de nous prévenir afin que nous puissions satisfaire les demandes en attente.

Les adhérents qui se sont vus attribuer " un mouillage temporaire " en 2021 doivent à nouveau faire une demande par écrit adressée à :

Monsieur le président de l'APPR
Avenue de la guimorais
Boite Postale 10141
35401 Saint Malo Cedex

en précisant quel mouillage ils ont utilisé en 2021. Ces personnes seront prioritaires pour se voir attribuer un mouillage définitif quand des places se libéreront.

Les personnes qui n'ont pas obtenu de mouillage en 2021 et qui sont toujours demandeuses sont tenues de renouveler leur demande par écrit (à l'adresse ci-dessus) en 2022 en précisant la date de leur première demande sinon leur nom sera supprimé du fichier des demandes de mouillage.

Les personnes qui souhaitent faire une demande pour la 1ère fois doivent le faire par écrit également à l'adresse ci-dessus en précisant les caractéristiques de leur bateau

sachant que la longueur hors tout est de 7 m. maximum tout compris. Ne pas oublier de préciser le tirant d'eau. **Les multicoques ne sont pas acceptés.**

Si fin janvier, vous n'avez reçu aucun courrier de notre part, n'hésitez pas à nous contacter, des courriers se sont déjà égarés.

Evidemment ces recommandations n'ont qu'un seul but : Gérer au mieux les mouillages et satisfaire le plus grand nombre d'adhérents de l'APPR dans les meilleurs délais.

Tarifs cotisations 2022

- Cotisation adhérent : 20€
- Cotisation adhérent + mouillage : 20€ + 100€ = 120 €
- Si mouillage libre en 2022, à la disposition de l'APPR demi-tarif sur mouillage 20€ + 50€ = 70€
- sachant que pour chaque mouillage utilisé, on non, l'APPR reverse une taxe de 73€ à l'administration.
- Publicité : 92€

➤ Pêche au tenya par Gonzague SIMON, guide de pêche

Apparue assez récemment, la pêche au tenya peut être décrite comme un mixte entre la pêche aux leurres et la pêche aux appâts naturels. Elle peut être pratiquée en bateau mais aussi en kayak et du bord.

Qu'est qu'un tenya ? Le tenya est composé d'une tête plombée sur laquelle vient se fixer l'appât (une gambas, par exemple) et d'un assist qui va permettre de piquer le poisson.

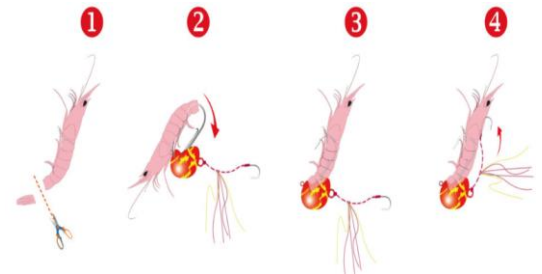


Quelles formes ? Les formes triangulaires, sphériques sont à utiliser pour les pêches lourdes, à la verticale du bateau et nécessitant peu de dérive.

Les formes profilées sont à utiliser en dérive et sont prévues pour "nager" dans le courant.

Les poissons ciblés ? C'est en cela que la pêche au tenya est intéressante, car elle permet de cibler énormément d'espèces. Daurades royales, pagres, sars, raies, émissoles, turbots, rougets, bars, dorades grises, et bien d'autres encore.

L'animation en dérive : en fonction du vent et du courant, on va anticiper notre dérive en se positionnant plus ou moins en amont du poste à pêcher. On laisse descendre notre tenya jusqu'au fond. Une fois le tenya arrivé au fond, on entame la dérive en veillant à positionner la canne à l'horizontale.



montage de l'appât (site flashmer)

A l'opposé d'un jig ou d'un shad ou l'animation va consister à émettre un maximum de signaux, on va chercher plutôt à laisser planer notre tenya au ras du fond. On effectue quelques tirées douces afin de faire vivre notre appât. Au bout de quelques secondes, ne pas hésiter à reprendre contact avec le fond.

L'animation en vertical : On va se positionner à la verticale du poste ou se positionner sur une zone avec peu de courant. On peut profiter des étales de marée. On va utiliser un tenya lourd de façon à rester le plus au fond possible. Le tenya va alors soulever des sédiments et attirer les sparidés.

La touche : généralement une succession de petites touches ou à l'inverse elle peut être lourde et franche. Dans un premier temps, il ne faut pas hésiter à rendre la main soit en rendant du fil soit en accompagnant la tirée avec la canne.

Dès que vous sentez la canne se charger, il faudra ferrer de manière ample mais contrôlée.

La canne : la canne doit être longue (2,50m) avec une bonne réserve de puissance et un scion très sensible pour bien détecter les touches. Caperlan Ilicium 500 spéciale tenya.

La tresse : une tresse multicolore en 4 ou 8 brins est conseillée pour sa résonance. Les diamètres recommandés sont entre PE 0.6 et PE 1.



Ste ALUNOX – Patrick RICHEUX

Construction Navale Alu

TOUTES CONSTRUCTIONS DE L'OPTIMIST AU CATA DE 20 M.

REPARATIONS DIVERSES : Hélices alu, Embase Hors Bord

FABRICATION INOX : Balcon, réservoir, etc.

Atelier : Rue des Brégeons

Z.I. Sud – 35400 SAINT MALO

Tél. / Fax : 02 99 19 67 87

Portable : 06 88 67 58 11

➤ APER

Depuis 2019 et la mise en place de la loi sur la Transition énergétique, les producteurs de bateaux sont tenus d'assurer la déconstruction et le recyclage des navires qu'ils ont mis en circulation. L'APER (Association pour la Plaisance Eco-Responsable) est ainsi devenue l'organisme officiel de la filière de retraitement des bateaux de plaisance : avec ses 26 centres de traitement (8 supplémentaires sont en cours d'agrément), ses 102 entreprises adhérentes. « En 2020, plus de 1600 déconstructions. Le rythme est en forte accélération, entre 2000 et 2500 bateaux sont prévus en 2021, sans doute plus par la suite », indique Guillaume Arnould des Lions, le délégué général. La démarche est simple. Le propriétaire s'inscrit sur www.recyclermonbateau.fr, remplit un dossier pour identifier son bateau et trouver le centre de traitement le plus proche. « L'opération de déconstruction est gratuite

pour le détenteur, nous nous occupons des démarches administratives. Seul le transport vers un centre de déconstruction reste à sa charge. Mais nous les prendrons aussi à notre compte à partir de 2023.

» Déjà certaines assurances prennent en charge le transport.

Cela concerne tous les bateaux de plaisance de 2,5m à 24m immatriculés en France (voiliers, bateaux à moteur, jet-skis)

Le bateau est dépollué puis demantelé. Les matériaux sont triés, acheminés et valorisés dans les filières adaptées. Actuellement en moyenne 70% des bateaux sont recyclés sous forme de matière ou de production d'énergie. L'objectif est d'atteindre 100%



Pourquoi faire déconstruire mon bateau ?

Pour gagner de la place dans mon jardin.

Pour ne plus payer inutilement une place au port ou des frais de gardiennage.

Pour laisser la mer aussi belle que le jour où je l'ai trouvée.

Pour dépolluer la plage en face de chez moi.

Le Benetin

Restaurant

4, chemin des rochers sculptés
35400 Saint-Malo

Tél. 02 99 56 97 64

Fax 02.99.40.86.94



Un projet d'achat ou de vente ? Venez nous rencontrer !



Agence Giboire - 3 rue Porcon, à Saint-Malo

02 99 20 20 10 - contact.intramuros@giboire.com



➤ La bataille de Restigouche

Nous sommes en 1760, en pleine guerre de 7 ans. L'origine de cette guerre est un peu confuse: au départ c'est la jalousie de l'Autriche qui voyait d'un mauvais œil une puissance rivale s'élever au Nord de l'Allemagne. Puis, par tout un jeu d'alliances, on en arrive à un affrontement entre la France et l'Angleterre, en Europe (Bataille de Saint-Cast) et Outre-mer, au Canada, alors possession Française.

En 1760 Montréal est toujours Français mais les Anglais se sont emparés de Québec.

Une troupe Française, commandée par le Chevalier de Lévis, le Commandant Vauquelin et Monsieur de Saint Luc de la Corne, dit le Général des Sauvages, ainsi que les Montréalais de Monsieur de Repentigny et Monsieur de Bourlamaque, soit 7000 hommes, se dirige vers Québec.

En face, le Général Murray, avec 3000 hommes et une bonne vingtaine de canons. Ce sont des bataillons réguliers Anglais et des Highlanders Ecossais commandés par Burton.

La rencontre a lieu à Sainte-Foy et les Français contraignent les Anglais à se replier sur Québec.

Des deux côtés on est un peu à court de vivres, d'hommes et de munitions et l'on a déjà demandé des renforts à la Métropole. Les Français, en particulier, avaient demandé l'envoi de 4000 hommes.

La flotte Française de secours sera composée de cinq navires marchands escortés par la frégate "Le Machault" frégate corsaire construite à Bayonne. On a chargé des vivres, farine, pois, viandes salées, graisse, vin et eau de vie et des munitions, fusils, poudre, grenades, boulets et bombes, avec seulement 400 hommes.

Le 19 Avril 1760 les six navires appareillent de Bordeaux. Dès le lendemain deux des navires marchands sont arraisonnés par les Anglais, "l'Aurore" et "le Soleil".





Les Viviers de La Houle

Magasin ouvert 7/7

Producteur d'huîtres
Expédition en ligne
Plateaux de fruits de mer
Épicerie marine - Vins

37 Quai Kennedy - La Houle - 35260 Cancale
Tél. 02 99 89 62 66 - viviersdelahoule@orange.fr
www.les-huitres-de-cancale.fr

Une semaine plus tard "la Fidélité" fait naufrage, restent "le Bienfaisant" » et "le Marquis de Malauze". Accompagnés du "Machault" ils arrivent dans le détroit de Honguedo, entre la Gaspésie et l'Île d'Anticosti. Là on leur apprend qu'une forte flotte Anglaise est entrée dans le Saint-Laurent, devant eux. La flotte Française fait alors demi-tour, cap à l'Est et elle contourne la Gaspésie. Les trois navires remontent la Baie des Chaleurs jusqu'au fin fond, à l'embouchure de la Restigouche. Ils comptent sur leur moindre tirant d'eau pour remonter là où les Anglais ne pourraient aller. Le Commandant Français, François Chenard Giraudais, fait installer des batteries sur les deux rives, en aval de ses navires, et crée un barrage, au milieu du chenal, en y coulant ses grosses baleinières. Le Commandant Anglais, lui aussi prévenu de l'arrivée des Français, les retrouve au fond de la Baie des Chaleurs. Il a un vaisseau de 70 canons et deux frégates soit une puissance de feu dix fois supérieure à celle des Français.

Rapidement les batteries côtières sont totalement détruites, les bateaux atteints et deux sont en feu. De plus les Anglais approchent en nombre sur toute une flottille de baleinières.

A court de munitions, le "Machault" se saborde et le "Bienfaisant" également. Le "Marquis de Malauze" est épargné car il a des prisonniers dans sa cale. Les Anglais ravagent et incendient les villages indiens voisins, des Hurons et des Abénakis, alliés des Français .

Après la bataille de la Restigouche les Anglais mettent le cap sur Québec. La Frégate "Lowestoft" arrive la première, le 9 Mai 1760, accueillie par une heure de vivats et de hurrahs. Puis, le 15 Mai, arrivent le "Vanguard" et le "Diana". Québec est sauvé pour les Anglais.

Les Français, sans vivres ni munitions, se replient sur Montréal où la capitulation sera signée le 8 Septembre 1760.



Proue du Machault
[Fralambert](#)

C'en est fini du Canada Français.

Aujourd'hui, un superbe petit musée a été créé sur les lieux mêmes. Les Québécois ont organisé des fouilles sous-marines et récupéré de très nombreux objets représentatifs de la vie à bord, en provenance de l'épave du "Machault". Ils ont également remonté le safran, une pièce de 5 à 6 mètres de haut, un couple et la pièce d'étrave avec le brion*.

Ils ont aussi reconstitué le carré des officiers. 80% de la structure reposent encore au fond.

Le personnel du musée est passionné : quand ils décrivent les péripéties du combat, ils ne disent jamais "ils" ou "les Français" mais ils disent "Nous" d'une façon très touchante.

Le site, au milieu des bois , est magnifique.

C.Droüin

Sources: Guide du Québec le Routard Encyclopédie Canadienne.



Illustration du "Machault" détruit

Le **brion** (ou **ringeot**) est la partie de la coque d'un bateau située entre l'étrave et la quille.




komialfo
Votre conseiller stores et fermetures

Julien CARDIN
Gérant

Yves Cardin

ZA de la Chesnais - Av. du Commerce
35430 SAINT-JULIAN-DES-GUÉRÉTS
Tél. 02 99 19 20 19 - Fax 02 99 19 20 10
juliencardin-komialfo@orange.fr





les comptoirs de la mer pour tous, tous les jours

Navigation Vente et réparation Bateaux et pneumatiques Bombard	Loisirs Station service homologuée Radeaux de survie Zodiac et Bombard	Mode	Accastillage		
					
MODE PÊCHE NAUTISME DÉCO LOISIRS CULTURE					
ST MALO I.M. 2 Place Chateaubriand 02 99 20 15 37	ST MALO 3 Av. F. Roosevelt 02 99 56 13 38	ST MALO 22 Quai Trichet 02 99 82 25 87	CANCALE Le Port - La Houle 02 99 89 62 25	ST CAST Le Port - Valais 02 96 41 88 24	ST MALO STATION Av. Général Férié 02 99 82 81 93

➤ Coup de gueule d'un plaisancier

Je voudrais pousser un coup de gueule en tant que pratiquant voile et non moteur pour le non respect des limites de vitesse moteur et aussi le non respect du chenal. Combien de bateaux passent à gauche de la marque verte ?

Que dit la loi ?

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/exces-de-vitesse-en-mer/>

En pleine mer il n'y a pas de limitation de vitesse. En revanche, la vitesse dans les ports est réduite à 3 nœuds nautiques (environ 5,5 km/h), et dans la bande des 300 mètres, la vitesse est limitée à 5 nœuds nautiques (9,3 km/h). Donc **dans le havre la vitesse maximale autorisée est de 5 nœuds**.

Un excès de vitesse en mer est une infraction. Le contrevenant risque une peine maximale de prison de six mois et/ou 3 750 € d'amende ainsi que le retrait du permis bateau (de 15 jours à 6 mois, voir au delà).

Je rajouterais pour la vitesse qu'il est très fréquent au large de se faire croiser de très près par des bateaux à moteur (voir très gros moteurs) (et je mets au pluriel moteurs), on dirait que ça leur fait plaisir qu'on soit dans leurs vagues. Les secousses subies nous mettent en danger, cassent notre allure et peuvent même entraîner de la casse matériel...

Définition de plaisancier : Individu qui s'adonne à la navigation de plaisance, c'est-à-dire la navigation pour se divertir uniquement (et pas pour se faire secouer par les vagues créées par les autres embarcations).

➤ Le fort de la Varde va ouvrir au public

Le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, envisage des travaux pour rendre accessible au public le fort de la Varde et son dédale de blockhaus. Cela permettra de préserver et valoriser le site.



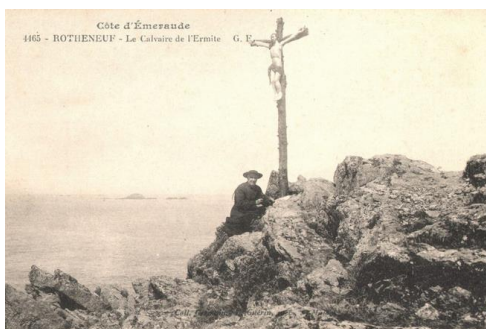
Les travaux d'aménagement devraient débuter en 2022. Une enveloppe de 700000€ a été débloquée par l'état, cela n'est pas suffisant pour restaurer tout le site mais une partie seulement.

➤ Centre d'interprétation de l'Ermitte de Rotheneuf

Samedi 10 juillet 2021 l'association des Amis de l'œuvre de l'abbé Fouré inaugurerait un **centre d'interprétation de l'Ermitte de Rothéneuf**, dans le parc du Nicet, avenue de la Varde. Tél. 07 87 16 39 91 – Site : rochersrotheneufartbrut.com.

Le centre présente l'œuvre de l'abbé, une visite virtuelle des falaises sculptées, et plus généralement plusieurs facettes de l'art brut.

Un sentier thématique et numérique "dans les pas de l'Ermitte" est également prévu prochainement, vous pourrez retrouver l'empreinte des années 1900 quand ce dernier était présent à Rothéneuf : **gisant de la pointe du christ** ou il réalisa ses premières oeuvres, **rochers sculptés**, .. L'entrée est gratuite, le centre ferme le 7 novembre et rouvrira au mois d'avril.



L'abbé fouré sculptant le gisant visible encore aujourd'hui à la pointe du christ



➤ Mise à l'eau à Saint-Malo du 1^{er} patrouilleur Outremer

Le 15 octobre 2021 l'Auguste Benebig, du nom du compagnon de la Libération natif de Nouméa, a été mis à l'eau. C'est un patrouilleur Outremer (POM). Il sera basé en Nouvelle-Calédonie à partir de 2023.

Long de 80 m pour une largeur de 11,80 m, les POM sont destinés à protéger et surveiller la Zone économique exclusive (ZEE) française dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien. Notre Marine Nationale pourra ainsi couvrir les zones de la **Nouvelle-Calédonie**, la **Polynésie française** et à **La Réunion**. Le dernier POM sera livré en 2025.



Fabriqué par la société malouine la SOCARENAM et ses 200 entreprises partenaires, ce patrouilleur dispose d'une coque en acier et de superstructures en aluminium. Avec une capacité de 53 personnes en toute autonomie pendant un mois, il est équipé d'une capacité de mises en œuvre d'embarcations rapides et d'un drone aérien.

Pour rappel, la France possède le deuxième espace maritime au monde.

Si vous avez des idées d'articles pour le petit journal (techniques de pêche par exemple, ...) vous pouvez contacter jean-paul courcoux 0632297037 ou jean-paul.courcoux@orange.fr

Site Web APPR : <http://appr35.fr/> à consulter sans modération !

**Permanence le premier Samedi
de chaque mois de 14h30 à 17h
dans le local A P P R Avenue de
la Guimorais - Rotheneuf**

Sudokus

1							6	
5	3			4		9		8
7				6	8	5		
			1	9	4		2	
	1		6	8	5			
		1	4	5				9
8		4		2			3	1
	2							7

		9	6					3
	1							2
8	4			1				7
					4		7	6
			7	2	5			
7	2		3					
1				5			8	9
9							3	
6					7	5		

Solutions numéro précédent :

8	7	4	2	3	6	5	1	9
1	9	3	4	5	7	8	6	2
2	6	5	1	8	9	3	4	7
7	4	8	9	6	3	2	5	1
6	5	2	8	4	1	7	9	3
3	1	9	5	7	2	6	8	4
4	2	7	6	9	8	1	3	5
5	3	6	7	1	4	9	2	8
9	8	1	3	2	5	4	7	6

3	1	6	2	4	5	9	7	8
4	5	7	9	8	3	1	6	2
2	8	9	7	6	1	5	3	4
7	4	8	1	3	6	2	9	5
5	3	1	8	2	9	6	4	7
6	9	2	5	7	4	3	8	1
9	6	5	4	1	8	7	2	3
1	7	4	3	9	2	8	5	6
8	2	3	6	5	7	4	1	9



Une équipe confirmée à votre service !



*Boulangier - Pâtissier
Chocolatier
Pain cuit au feu de bois*

HR

*Magali & Henrik
Robino*

*15, Place du Canada
Rothéneuf / Saint-Malo*

02 99 56 00 91



JEHANNE
CHARPENTES & SOLUTIONS BOIS

Zone Artisanale Actipole
35540 Miniac-Morvan
Tél. : 02 99 58 06 44
Fax. : 02 99 58 06 72

ets-jehanne@wanadoo.fr
www.jehannecharpente.fr

- Charpentes
- Maisons ossature bois
- Isolation par l'extérieur
- Menuiseries - Bardages
- Terrasses - Clôtures

ANNONCES GRATUITES DES ADHERENTS A. P. P. R.

A VENDRE :

- A saisir Jeanneau Flirt Quillard 6m00, moteur HB 5cv Jonhson, voiles, coque et intérieur refaits par professionnel en 2000, comportement exceptionnel voile et pêche, sondeur, radio, prêt à naviguer, visible à Saint Malo, 3500€ à débattre. Tel: 02 23 18 47 81.
- Moteur H.B. Suzuki 6cv 4 temps arbre long entretien annuel par chantier Très peu Fonctionné. Prix 750€. Tel : 06 70 87 33 06.
- Retraité ayant le permis mer et des connaissances en voile souhaite participer à des sorties mer en participant au frais. Tel: 06 81 10 20 16
- Particulier recherche abri ou grand garage pour camping-car à l'année en location ou à l'achat. Hauteur minimum de l'accès 3.55 M. Tel. 06 84 32 22 44 / 06 08 85 90 44.
- Vends ETAP23, année 1983, jeu de voiles complet en bon état GV GSE spi et tourmentin, capote, moteur 8 cv YAM, prix 2000€ à débattre . Visible à la guimorais. Contact 07 62 22 68 45.
- Vends pêche promenade clearliner L. 4,60, moteur Evinrude 2 temps 50 cv année 2012. Tel : 06 37 50 48 90
- Vends STEPHAN CAVALE dériveur lesté 2 couchettes cerceuil construction bois 1978 L.5,50 M. 1. 2 M. Equipements Grand voile, Foc, petit foc, béquilles , chaise et moteur 5cv mercury. Bateau sur remorque avec certificat immatriculation insubmersible SUNWAY 2012. Bateau /moteur/ remorque Visible à Rotheneuf. Prix 4000€ ttc. Contact Gilles CREMET 06 87 17 14 03.



- Bateau et son ber type Billie Jane 17500€ moteur 20cv visible à St_Malo tel : 06 80 58 69 35.
- A vendre hélice en bronze pour déco diamètre 40 CM. Tél : 06 31 17 53 12. Prix à débattre.

A QUI S'ADRESSER ?

APPR
Avenue de la Guimorais
35400 Saint-Malo
B.P. 10141
35401 Saint-Malo cedex

Président : M. DROUIN Christian
Tel : 02 99 89 08 53

La crêpe autrement

BREIZH Café
7, Quai Thomas
35260 CANCALE
tél. 02 99 89 61 76

6, rue de l'Orme
35400 SAINT-MALO
tél. 02 99 56 96 08

109, rue Vieille du Temple
75003 PARIS
tél. 01 42 72 13 77

Bertrand LARCHER

www.breizhcafe.com
contact@breizhcafe.fr

Cuisine Japonaise... et d'ici

La Table BREIZH Café
7 Quai Thomas
situé au 1^{er} étage
35260 Cancale
tél. 02 99 89 56 46
www.breizhcafe.com

Raphaël-Fumio KUDAKA

Vue exceptionnelle
sur la baie
du Mont St-Michel

Imprimé sur papier recyclé

- Vends 2 chaînes diamètre 12 , 7 mètres de long neuves une ancre charrue articulée 12Kgs une ancre plate 8Kgs un trémail occasion un trémail neuf prix à débattre. Tel : 06 63 97 29 69
- Bateau SKELLIG en très bon état, avec remorque route et mise à l'eau, grément sloop, foc sur bout dehors, pare-battages, avirons, gonfleur, annexe 4 places. L 4m28, année de construction : 2003, 3900€. Contact Vincent GOUJON 06 15 69 23 59



Les bons tuyaux

L'APPR se tient à votre disposition pour vous orienter vers : Les transports de bateaux, l'achat de matériel de pêche, les travaux de réparations, l'achat de vos grondins pour casiers. Quai du val : le mareyeur Corsaire adhérent APPR consent un rabais aux adhérents de l'APPR.

LOCATION

- **Solution de stockage pour votre bateau et votre matériel :**
En plein centre de Saint-Malo Boulevard Gambetta, la Société **CONTIENT PLUS** propose la location de containers maritimes de 6 mètres x 2,5 mètres. (15m², 34 m³). Vous avez accès à cette zone sécurisée 24/24 h. et 7 jours sur 7. Idéal pour hiverner votre matériel près de chez vous et en toute sécurité. **Contact** : 02 99 82 87 87 ou 06 62 42 88 18.

DIVERS : L'APPR demande aux annonceurs de bien vouloir nous faire part des transactions réalisées.

ARTISAN PEINTRE

Didier LAMY

Décoration de l'habitat

Peinture - Tapisserie - Revêtement de sol
Ravalement - démoussage

Tél. 02 99 56 48 64